



**COMITE
RÉGIONAL
DE FRANCHE-COMTÉ
DE SCRABBLE**



Fédération Française de
SCRABBLE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 1^{er} Juillet 2023

Membres présents : Anne ALBINI, Frédéric BARTIER, Murielle et Pascal BERNIER, Claude BOUCARD, Josiane BOURGEOIS, Benoît BRIGAUDET, Bernard GENDRE, Colette HERMELIN, Claude JANNIOT, Claudine MOTTET, Daniel PETITJEAN, Yves RUHOFF, Isabelle VALDENAIRE, Patrick ZATTI.

Membre du Bureau excusée : Corinne FAUVET

Clubs excusés : Belfort (R14), Besançon SPT (R20), Chaffois (R19), Parcey (R11), Pontarlier (R06), Rang (R16), Rougemont (R18)

Club absent : Les Hôpitaux Neufs (R07)

En préambule, Anne ALBINI informe que le Comité n'était pas à jour au niveau des statuts en ce qui concerne son siège social, lequel se situait depuis de très nombreuses années à Besançon, sans que la ville en soit informée et ait accepté l'adresse précise. Les démarches ont donc été effectuées pour officialiser le siège social de l'Association à Besançon, précisément au Centre Pierre Mendès-France, 3 rue Beauregard. La boîte aux lettres est partagée avec celle du club de Besançon R03.

En ayant son siège social à Besançon, le Comité peut bénéficier de salles gratuites (Salle Jean Zay par exemple, utilisée pour le Championnat Régional). Les démarches pour réserver une salle, au nom du comité, se font désormais depuis une plateforme sur le site municipal bisontin.

1. Bilan de la saison 2022-2023

- **Licences / Clubs** : 19 clubs civils avec 4 sections jeunes et 1 club scolaire pour les licences payantes et 7 clubs scolaires affiliés.

385 licences payantes au 01/07/2023 (392 il y a un an) dont 3 licences R00.

- **Compétitions** : Pascal présentera le bilan complet (Festival de Valentigney à venir au mois d'août) lors de l'AG. Anne invite les clubs à faire du Scrabble Classique qui occasionne des rencontres très conviviales et détendues et sont un moyen d'accueillir de nouveaux joueurs qui ne connaissent parfois que cette formule.

- **Semaines de Simultanés de France** : 2 semaines organisées en octobre 2022 et en juin à Malbuisson.

Remerciements à Claude BOUCARD, Murielle BERNIER, Isabelle VALDENAIRE et Hélène JONCKHEERE pour leur aide.

27 joueurs à Malbuisson pour la semaine de juin. Excellents retours des participants qui ont apprécié la région, la gastronomie et les visites au programme (Fort Saint-Antoine, Maison de la Réserve...). Excellentes conditions de jeu avec tables individuelles. Avec le beau temps, les participants ont apprécié les promenades au bord du lac.

L'organisation des Semaines de Simultanés de France ne coûte rien au Comité.

COMITÉ FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Siège Social : Centre Pierre Mendès France, 3 rue Beauregard 25000 BESANCON
Anne ALBINI, Présidente 11 rue des poiriers 25700 VALENTIGNEY
<https://www.franchecomtescrabble.fr> / tél : 06.86.65.53.18

- **Arbitrage** : Monique GUYOT (R03) passe Arbitre fédérale après avoir été testée au Festival de Vichy. 3 joueurs du Comité avaient candidaté pour devenir Arbitres Régionaux : Richard ARIZZI (R03), Daniel PETITJEAN (R15) et Isabelle VALDENNAIRE (R21). Les trois ont arbitré régulièrement au sein du Comité et ont accepté de faire du D.A. Le Comité a décidé de les valider comme Arbitre Régional pour la prochaine saison.

Colette HERMELIN (R04) a fait une demande en cours de saison pour passer Arbitre Régional. Le Comité estime ne pas avoir suffisamment de retours de compétitions pour se prononcer, et demande donc une saison supplémentaire pour décider.

Anne rappelle qu'elle avait adressé en février dernier aux Présidents de club un mail dans lequel figurait un lien pour mettre à jour la liste des arbitres de club. N'ayant pas obtenu de réponses de certains clubs, elle procède à un tour de table pour actualiser la liste des arbitres. Pour ceux qui sont absents il est indispensable de mettre à jour ce fichier qui doit être connu des comités.

- **Scrabble Jeunes et Scolaires** : pas de nouveau club. Patrick ZATTI adresse ses remerciements à Isabelle VALDENNAIRE pour son investissement et son aide efficace au Championnat de France scolaire. La délégation franc-comtoise aux Championnats de France Jeunes (21 au 24 avril à Saint-Sébastien-sur-Loire) était composée de 11 joueurs (sur 109 au total).

Les meilleurs joueurs de chaque catégorie seront récompensés lors de l'AG du comité :

Martin LIGNY-COPPEY (Cadet, RJ21) 26ème (sur 46 joueurs)

Antonin MARTIN (Benjamin, RJ21) 34ème

Katell SAILLET (Poussin, RJ21) 35ème (sur 63 joueurs)

Gabin LEMERCIER (Mini-Poussin, RJ21) 29ème.

Deux Ecoles franc-comtoises (3 équipes) ont participé à la 11e édition du défi « **Le Scrabble c'est la classe** » :

En CE2 (7 équipes), l'équipe de l'Ecole Élémentaire de Chaffois termine 2è,

En CM1 (5 équipes), l'équipe du Groupe Scolaire Le Marteroy (Vesoul) finit 1ère,

En CM2 (20 équipes), l'équipe de l'Ecole Élémentaire de Chaffois termine 8è.

Le Comité qui s'était proposé pour l'organisation des Championnats de France en 2024 à Pierrefontaine-Varans, a finalement retiré sa candidature. En effet, la DNSJS n'a pas répondu positivement à deux demandes faites en avril : augmenter le prix demandé qui était de 130€ (il ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie et des frais occasionnés aux structures d'accueil) et la prise en charge par les comités eux-mêmes du prix concernant le transport de la gare au lieu de compétition (ceux qui voyagent en bus paient bien leur voyage jusqu'au lieu de séjour).

- **Finances** : la Trésorière Claude BOUCARD nous informe que les finances sont saines.

Tarifs : au niveau fédéral, à partir de 25 ans on doit demander le même tarif à tout le monde, mais cette règle n'est pas respectée sur l'ensemble du territoire et comme nous avons voté contre, nous proposons de revenir à notre pratique de 2020-2021.

Proposition de tarifs pour les Championnats départementaux et le Championnat régional : **nous revenons aux tarifs en vigueur en 2021/2022.**

Proposition votée à l'unanimité.

Sur proposition du Bureau, le CA *vote à l'unanimité la suppression de la redevance Comité pour la Qualif Interclubs.*

Concernant cette Qualif Interclubs, le Comité va demander à la FFSc s'il n'est pas possible de diminuer à 4 (au lieu de 5 actuellement) le nombre de joueurs pour former une équipe, quitte à créer une division supplémentaire.

2. Informations fédérales

13252 licences au 30/05/2023 (12683 au 31/08/2022)

Le nombre de téléchargements de Scrabblorama au format PDF est en hausse.

Festival de Vichy : la Fédé s'estime globalement satisfaite du déroulement du Festival, même si l'utilisation de Duplilive intégré à Duplitolop 8 pour assurer un suivi en temps réel des scores des joueurs a généré moult plantages. Pas de bon d'achat remis aux joueurs cette année, contrairement à ce qui avait été décidé en CA fédéral. Sur ce point, Le CA se prononce préférentiellement (14 pour, 1 abstention) pour une diminution des droits d'inscription, plutôt qu'à la distribution de bons d'achat.

La Fédé a signé une convention avec Vichy pour l'achat de 300 tables. Cet investissement est financé à hauteur de 60 % par la Fédé pour un montant d'environ 20 000 €. Ces nouvelles tables (80x60 cm) permettront de faire jouer 1 200 personnes uniquement au Palais des Congrès. Plus besoin de louer l'espace à l'Aletti ce qui permettra de réaliser une économie de 6 000 €.

Nouvelles phases qualificatives du Championnat de France, elles s'appellent désormais Qualif séries 1-2-3, Qualif séries 4 et Qualif séries 5-6-7 (cf calendrier) et elles seront toutes open, y compris la Qualif Vermeils Diamants Rubis.

Restriction de l'usage de DupliTop aux arbitres officiant dans des clubs affiliés à la fédération : le Bureau fédéral ne veut plus entendre parler des clubs fantômes (non affiliés à la FFSc) animés par des joueurs licenciés et qui utilisent Duplitolop. Ce dernier va donc devenir un outil réservé à l'arbitrage et à l'animation de séances, et ne devrait être attribué qu'à la discrétion des Présidents de clubs et de comités, en fonction de l'utilisation souhaitée.

Les **Championnats du Monde 2024** se dérouleront du 13 au 21 juillet 2024 à Vichy.

Quentin MALLÉGOL reprend la direction de la **Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires** pour la prochaine saison.

Jean-Michel GUIZARD est le nouveau Président de **Direction Nationale du Scrabble Classique**.

Pour les autres infos, le CR du dernier CA fédéral est en ligne sur le site internet de la FFSc.

3. Mise à jour du Règlement Intérieur

Une mise à jour du R.I. s'avère nécessaire, ne serait-ce que pour l'adapter à la réorganisation des Qualifs du Championnat de France.

Le nouveau R.I. joint à ce compte-rendu est également disponible en téléchargement sur le site régional, rubrique « Comité ».

4. Saison 2023/2024

Le calendrier de la saison 2023-2024 joint à ce compte-rendu est également disponible en téléchargement sur le site du Comité. Il pourra faire l'objet de modifications ultérieures en cours de saison.

2 semaines de SF seront organisées : octobre 2023 à Villers le Lac au centre Ternélia et juin 2024 à Malbuisson au complexe hôtelier Chauvin. Pour l'animation de ces SF, il faut s'adresser à Claude et les besoins dépendent du nombre d'inscrits.

Arbitrage : les épreuves par centres, qualificatives pour un CDF par la FFSc, seront triple arbitrées en différé, afin de garantir l'équité de l'ensemble des joueurs du comité. Les scores modifiés seront communiqués à la FFSc et les bulletins concernés seront envoyés aux clubs, joueurs (s'ils possèdent une adresse mail) et arbitres concernés. L'objectif étant également d'avoir un rôle formateur pour les arbitres concernés.

Les 3 Qualifs d'octobre, novembre et décembre se dérouleront sur un seul lieu. Sachant qu'elles sont OPEN, un système garantissant l'arbitrage et le ramassage a été mis à l'essai pour la saison à venir (cf RI). Cette modification devrait permettre à plus de joueurs de s'impliquer au niveau du comité et de ne pas être seulement consommateur de compétition. Dans le cas où il manquerait d'arbitres et de ramasseurs sur ces épreuves, l'OPEN ne sera pas ouvert.

Point IV-C du RI :

1) Lors des qualifications pour les CDF, aucun joueur inscrit en OPEN ne pourra participer s'il n'y a pas assez d'arbitres et de ramasseurs.

2) Les inscriptions aux Qualifs des CDF par série et aux OPENS correspondants devront se faire au plus tard 15 jours avant la date de la compétition afin d'en faciliter l'organisation.

Permettre de jouer ces épreuves sur un seul centre, central géographiquement, au niveau du comité, a des avantages, mais aussi des conséquences et en particulier le point IV-B-5 du RI :

Les organisations des Qualifs pour les CDF toutes séries sont gérées par le comité (membres du bureau) et un club (ou 2) volontaire(s) (par roulement afin que chaque club se sente concerné) qui pourra(ont) organiser une buvette.

Ce(s) club(s) partenaire(s) recevra(ont) la moitié du bénéfice des inscriptions et la totalité du bénéfice de la buvette. La gestion comprend la mise en place des tables et chaises ainsi que le rangement et nettoyage. Les membres du bureau seront indemnisés selon les règles établies au VI.B.2.

Cette décision peut permettre à des clubs qui ont des difficultés d'avoir des salles gratuites, de bénéficier de rentrées d'argent, sans grandes contraintes.

Une proposition est faite aux clubs pour commander l'ouvrage « Mes mots en poche ODS9 » et pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels pour les licenciés.

Fin du C.A. à 18h30

Les secrétaires

Murielle BERNIER

Pascal BERNIER